

**COMITE LOCAL DE SUIVI
de la nouvelle méthode de répartition
des places d'examen du permis de conduire**

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2013

PARTICIPANTS :

Administration

Monsieur Mohammed ABDOUNE – Préfecture/Chef du bureau de la circulation
Monsieur François BUGUEL – DDTM/SSRC
Monsieur Alain FIERRARD – DDTM/SSRC/ER/Délégué adjoint à l'éducation routière
Monsieur Laurent BRASSELET – DDTM/SSRC/Adjoint Education Routière
Madame Béatrice DUCHENE – DDTM/SSRC/Education Routière/Répartitrice
Madame Catherine GAMELIN – DDTM/SSRC/Secrétariat Education Routière

Représentants des inspecteurs

Monsieur Franck MAGRY – SNICA FO
Monsieur Pascal THIEFFIN – UNSA

Représentants des établissements de la conduite

Madame Nelly VANDENBERGHE – CNPA

Absents excusés :

Monsieur Patrick CZAPIEWSKI – Délégué à l'Education Routière
Monsieur Hervé FAUQUET - UNIDEC

**SUJETS ABORDES : Lecture des tableaux :
Examens supplémentaires
Questions diverses**

I – Lecture des tableaux

Tableaux de bord, nombre de jours réalisés, journées supplémentaires.

- La comparaison s'effectue sur les deux années civiles 2012 et 2013. La moyenne des coefficients attribués est en légère baisse, sauf en poids lourd. Pour la période avril/mai/juin 2013, le coefficient B a été plus faible que sur la même période de l'année précédente afin de favoriser les rendus de places supplémentaires suite aux intempéries de l'hiver.
- Les coefficients depuis septembre 2013 sont nettement à la hausse, le nombre de jours ouvrés est important et l'effectif d'IPCSR est au complet, avec l'ensemble des postes pourvus.
Il semblerait que l'offre en places d'examen et les demandes effectuées par les établissements d'enseignement de la conduite soient bien équilibrées.

Nelly VANDENBERGHE confirme. Les demandes en places supplémentaires ne sont pas légion et les adhérents ne se plaignent pas.

Fermeture EECA :

- Auto-école L'ILE O PERMIS : La cellule éducation routière commence seulement à avoir des demandes en places supplémentaires, par d'autres établissements, pour la reprise de dossiers émanant des bureaux de Lille et Valenciennes.

Néanmoins le nombre de demandes reste faible (50 demandes de places supplémentaires à ce jour). Un certain nombre de candidats sont en possession de leur dossier Cerfa 02 mais beaucoup ne l'ont pas. L'information leur est donnée de se rapprocher du mandataire judiciaire. Les demandes en places supplémentaires, pour reprise de dossiers de cet établissement, risquent de se prolonger dans le temps eu égard au nombre de dossiers non pris en compte pour l'instant.

Franck MAGRY se propose de relayer l'information auprès des établissements d'enseignement du Valenciennois..

- Auto-école CAPERMIS : Selon une estimation, 100 à 120 dossiers Cerfa 02 d'élèves inscrits dans cet établissement n'auraient pas encore été restitués à leur propriétaire.

Monsieur ABDOUNE a reçu le représentant d'une association, ainsi que des élèves concernés. Cette association défend les intérêts d'élèves de cet établissement et cherche à préserver leurs droits. Le chef du bureau de la circulation leur a conseillé de se rapprocher du liquidateur judiciaire qui peut être en possession leur dossier. La Préfecture a restitué l'ensemble des dossiers en sa possession.

Monsieur FIERRARD, pour la cellule éducation routière, précise que toutes les demandes en places supplémentaires des établissements ayant repris des dossiers de l'île au permis ont été satisfaites mais que les demandes restent faibles et arrivent très progressivement.

II – Examens supplémentaires

- Les examens supplémentaires ont repris durant la deuxième quinzaine de septembre dans le département. Sur les 800 places sollicitées par les EECA, 344 places ont été accordées pendant cette période.

Au niveau national, 38000 places ont d'ores et déjà été accordées sur les 40000 places prévues par la DSCR pour l'année 2013. Le solde de 2000 places ne sera attribué qu'aux départements en grande difficulté au cours du dernier trimestre. Le département du Nord n'est pas considéré en situation difficile.

Pascal THIEFFIN intervient sur le délai de représentation qui varie selon les départements. Le Nord est à une moyenne de 80 jours d'attente entre deux présentations alors que dans d'autres départements le délai peut atteindre 300 jours.

PROCHAIN C.L.S. : Le mardi 14 janvier 2014 à 14h00 à Lezennes